



Certecy snc frais de dosssier

Par **vanecabe**, le **10/08/2012** à **14:42**

Bonjour,

Avant tout je me presente je m'appelle Vanessa Cabellud..voici mon cas: Le mois derniere j'ai eu en cheque rejete chez Leclerc de 195 euros...Le 30 juillet j'ai reçoit une lettre de cette societe? appelle Certegy pour me demande la somme de 195 e et 60 e de plus pour frais de dossier..Le 01 aout le cheque est passe..alors je les appelle pour leurs dire que le cheque est passe et la personne avec qui j'ai parle m'ai dit que c'est bien mais qu'il faut que je payée le 60 euros de frais de dossier car si j'ai payée pas je pourrait pas faire de cheques?? car ils vont éte rejete dans le magasin que j'ai fait le cheque.

Comme c'est la premiere fois qui sa m'arrive. je sais pas si c'est vrai ou pas...

Je vous remercie beaucoup pour votre reponse...

Et j'ai fait de fautes de ortographe veuillez bien m'excuser j'ai bien de apprendre le français...

Merci Beaucoup

Madame Cabellud